



Carghese

— CASA CUMUNA —

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

Date : Conseil municipal du 12 janvier 2026

Heure : 14h30

Nom du président/de la présidente de séance : François GARIDACCI

Membres du Conseil municipal présents : François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Jean-Paul PAOLI ; Dominique POGGI ; Ange SUSINI ; Alexia ZANETTACCI.

Membres du Conseil municipal représentés : Néant.

Secrétaire de séance : Alexia ZANETTACCI

Quorum : le quorum est atteint lorsqu'au moins huit élus sont présents. En l'espèce, 9 élus étaient présents.

Ordre du jour de la séance, délibérations adoptées et rapports au vu desquels elles ont été adoptées :

- Délibération n°2026/01 portant attribution d'une subvention à la crèche municipale : approuvée.
- Délibération n°2026/02 portant attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle de santé : approuvée.
- Délibération n°2026/03 relative aux avancements de grades 2026 : approuvée.
- Délibération n°2026/04 relative à la passation d'une convention de stérilisation des chats errants : approuvée.

Demandes de scrutins particuliers : Néant.

Résultats des scrutins publics (noms des votants et sens de leur vote) : tous les membres présents ou représentés ont voté « pour » à l'occasion de l'examen de chacune des délibérations.

Monsieur François GARIDACCI s'est retiré de la salle lors de la délibération n°2026/01 portant attribution d'une subvention à la crèche municipale, la directrice étant sa fille.

Monsieur Dominique POGGI s'est retiré de la salle lors de la délibération n°2026/02 portant attribution d'une subvention de fonctionnement au Pôle de santé dont il est le directeur.

Teneur des discussions au cours de la séance :

François GARIDACCI ; Lucie FRIMIGACCI ; Jérôme ALESSANDRI ; Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI ; Sandrine CINOTTI ; Jean-Paul PAOLI ; Dominique POGGI ; Ange SUSINI ; Alexia ZANETTACCI.

Dominique POGGI : Le Pôle Santé va être labelisé en présence du Préfet, de la Collectivité de Corse et de l'ARS.

Ange SUSINI : Que faire pour le problème du PAV à l'entrée du village, route de Piana ? Ça devient une décharge.

Jean-Paul PAOLI : Tous les PAV posent un sérieux problème.

Emmanuelle FRIMIGACCI-PERONI : Peut-être faudrait-il installer des caméras ?

François GARIDACCI : Les vœux du Maire auront lieu le 18 janvier prochain.

François GARIDACCI : Il est tant de procéder au vote du nom de la nouvelle école. Le nom proposé est « Jean ZANETTACCI ».

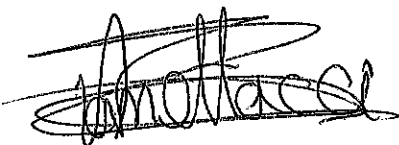
Le conseil de manière unanime : Vote pour.

Le conseil de manière unanime : La rue sans nom dans la descente du lavoir pourra également être nommée « rue du père Athanase ».

Le procès-verbal de la séance précédente a été arrêté au début de la présente séance, et signé par le Maire et la secrétaire de la séance précédente.

Signatures

Le/la secrétaire de séance



Le Maire,
François GARIDACCI

